

vertigineuse l'absorbe, et il n'entend même pas la foudre qui gronde au-dessus de lui, et dont les éclairs semblent écrire sur le rideau noir des nuages la formule de l'éternelle malediction ! A cet ordre de sujets pathétiques appartiennent *Achab lapidé*, et la *Mort des fils de Jéroboam*, etc. Mais c'est surtout dans le genre fantastique que Doré excelle. Il n'a rien produit dans son *Enfer* de plus bizarre, de plus sinistre, de plus effroyable que le *Déluge*, l'*Embrasement de Sodome*, les *Plates d'Égypte*, le *Serpent d'airain*, *Josué livrant aux flammes la ville d'Hai*, l'*Armée des Amoréens détruite par une grêle de pierres*, *Gédéon jetant l'épouvante dans l'armée de Madiân*, *Saül devant la Pythonisse*, les *Visions d'Isaïe*, d'*Ezechiel*, de *Zacharie*, les *Scènes de l'Apocalypse*. Il y a une fougue extraordinaire, une turbulence presque sauvage dans le *Passage de la mer Rouge*, le *Passage du Jourdain*, *Josué arrêtant le soleil*. Une autre planche d'un caractère bien fantastique est la *Prêtrise de Jacob*, composition assombrie par un magique effet de crépuscule. A côté de ces scènes tourmentées, dramatiques, on trouve des pages d'une poésie délicate, d'une grâce exquise : la *Création de la femme*, la *Rencontre d'Éliézer et de Rebecca*, *Isaac recevant Rebecca*, *Jacob chez Laban*, la *Fille de Jephthé et ses compagnes*, *Suzanne au bain*, etc.

La plupart de ces scènes de la vie patriarcale sont encadrées par des paysages d'une rare beauté. Doré rivalise avec Decamps et Marihat dans le dessin des sites orientaux : son chef-d'œuvre en ce genre est le paysage de la composition représentant le *Prophète de Béthel*. Il n'est pas moins habile à dessiner les marines, témoins celles du *Jonas rejeté par la baleine*, du *Jésus marchant sur les eaux* et du *Jésus apaisant la tempête*. Mais où il se montre vraiment supérieur, c'est dans le dessin des monuments juifs, égyptiens, assyriens, au sein desquels il a déroulé quelques-uns de ses sujets. En quelques planches, dit Théophile Gautier, l'habile artiste a reconstitué ces colossales architectures dont la masse semble au-dessus des forces humaines. Son crayon, habituellement si rapide et si fougueux, s'est astreint, sans rien perdre de son effet, à une exactitude d'archéologue et d'architecte. Tout est détaillé avec une fine et rigoureuse précision. La *Tour de Babel*, divers épisodes de l'histoire de Joseph et de celle de Moïse, *Salomon recevant la reine de Saba*, *Artaxerxès rendant la liberté aux Israélites*, *Daniel confondant les prêtres de Babel*, la *Destruction du temple de Dagon*, sont autant de merveilles de composition et de science. Pour la richesse des détails et l'ampleur de la mise en scène, il faut citer le *Triomphe de Mardochée*, les *Cèdres du Liban destinés à la construction du temple*, les *Noces de Cana*, plusieurs batailles, etc. Nous ne saurions passer sous silence les pages qui retracent l'histoire de Samson ; en traitant ce sujet, qui a inspiré à Decamps des dessins regardés à bon droit comme autant de chefs-d'œuvre, Gustave Doré n'a rien perdu de son originalité et de sa verve : il semble, au contraire, que le désir d'égalier le maître n'ait fait que l'exciter.

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici que des dessins consacrés à l'Ancien Testament. Ceux qui servent à illustrer les livres de la nouvelle Loi mériteraient, sans doute, d'être mentionnés : plusieurs sont fort beaux ; mais, en général, cette seconde partie de l'œuvre nous réserve moins d'étonnements. On comprend que l'artiste ait dû renoncer aux caprices d'architecture, de paysage et de costume que lui avait permis l'antiquité lointaine de la Bible ; pour rendre le caractère sérieux et grave des scènes évangéliques, il a dû viser à l'effet moral plus qu'à l'effet pittoresque. MM. Alfred Mame et fils, de Tours, qui ont édité cette splendide publication, n'ont rien négligé pour en faire un livre de luxe. L'exécution typographique est irréprochable : le texte sacré se déroule sur deux colonnes, séparées par des bandes d'ornements du goût le plus pur, dus au crayon de M. Giacomelli. Quant à la gravure des dessins de Doré, elle a été confiée à des artistes émérites, dont les noms doivent être cités : Ce sont MM. Barbant, Bertraud, Chapon, Demarle, Dumont, Etling, Fanion, Fournier, Gauchard, Goebel, Hildebrandt, Hotelm, Hurel, Hugot, Jonnard, Laplante, Ligny, W. Linton, Maurand, Panemaker, Pissat, Pisan, J. Quartley, Regnier, W. Thomas, Trichon-Monvoisin.

BIBLE s. f. (bi-ble). Art milit. anc. Espèce de catapulte appelée aussi *bugle*. || Espèce de sarbacane.

BIBLENA, nom latin de Bibbiena.

BIBLIANDER (Théodore), ou **BUCHMANN**, savant théologien et orientaliste suisse, né près de Saint-Gall en 1500, mort en 1564. Il succéda à Zwingle dans la chaire de théologie protestante de Zurich ; mais, ayant soutenu sur la prédestination et sur la doctrine du libre arbitre une opinion contraire à celle qui était alors en faveur parmi les protestants, il fut suspendu de ses fonctions en 1560. On a de lui une traduction latine du Coran (Bâle, 1543) ; la *Vie de Mahomet et de ses successeurs* (1543) ; un traité *De ratione communi omnium linguarum et litterarum* (Zurich, 1548) ; *De fati monarchia romanæ somnium* (1553) ; et un grand nombre d'autres ouvrages de théologie et de controverse.

BIBLIATRIQUE s. f. (bi-bli-a-tri-ke — du

gr. *biblion*, livre ; *iatrikê*, médecine). Art de restaurer les livres. || Inus. Ce mot a été créé par M. Boissonade.

BIBLIDE s. f. (bi-bli-de). Entom. Genre d'insectes lépidoptères, voisin des nymphales, comprenant une dizaine d'espèces, toutes exotiques : Les chenilles des BIBLIDES ont le corps garni de tubercules charnus et pubescents. (Duponchel.)

BIBLIOGNOSE s. f. (bi-bli-o-gno-zi — du gr. *biblion*, livre ; *gnôsis*, connaissance). Connaissance des livres, de leur valeur, de leur prix, de leur histoire. || On dit aussi dans le même sens BIBLIOGNOSTIQUE.

BIBLIOGNOSTE s. m. (bi-bli-o-gnos-te — rad. *bibliognosie*). Celui qui possède la bibliognosie, la connaissance des livres.

BIBLIOGRAPHE s. m. (bi-bli-o-gra-fe — du gr. *biblion*, livre ; *graphô*, j'écris). Celui qui est versé dans la science des livres, des éditions, et plus particulièrement celui qui écrit sur cette matière : Les plus grands BIBLIOGRAPHES allemands sont Ersch et Ebert. En fait de livres, comme en toute autre chose, il ne faut pas disputer des goûts ; les bibliothèques choisies des BIBLIOGRAPHES ne sont pas toujours les bibliothèques choisies des bibliophiles ni des bibliomanes. (Ch. Nod.)

BIBLIOGRAPHIE s. f. (bi-bli-o-gra-fi — rad. *bibliographie*). Connaissance des livres, science du bibliographe : La BIBLIOGRAPHIE exige un vaste savoir.

— Notice sur tous les livres qui ont été publiés sur un même sujet : Sa thèse passait savamment en revue toute la BIBLIOGRAPHIE de la nécrose. || Partie d'un journal, d'une revue scientifique ou littéraire, où l'on rend compte des ouvrages qui viennent de paraître.

— *Encycl.* La *bibliographie* est proprement la connaissance et la description des livres ; mais comme les livres peuvent être envisagés sous le point de vue purement matériel ou sous le point de vue scientifique, philosophique, littéraire, il en résulte qu'il y a une *bibliographie* matérielle et une *bibliographie* plus ou moins littéraire.

La *bibliographie* matérielle doit être connue surtout des libraires et des bibliothécaires. Elle embrasse le format des livres, leur prix, les diverses éditions qu'on en a faites, et le plus ou moins de correction de toutes ces éditions, leur rareté, le nom de l'imprimeur, etc. Un simple catalogue bien complet, et distribué dans un ordre clair et rationnel, de tous les livres qui ont paru sur les diverses branches des connaissances humaines serait une œuvre d'une grande utilité, non-seulement pour les libraires et pour ceux qui veulent former des bibliothèques, mais encore pour les savants, les hommes de lettres, et en général pour tous ceux qui veulent écrire sur un sujet quelconque. Comment écrire l'histoire de la littérature, si l'on n'a pas sous les yeux le tableau des ouvrages livrés au public dans les différents siècles ? Comment exposer mieux qu'on ne l'a fait encore les principes d'une science, si l'on ne commence par prendre connaissance des principaux traités qui ont paru jusqu'à ce jour ? Ce qu'on se propose de dire a peut-être été dit déjà, et alors ce serait une répétition inutile ; si l'on croit pouvoir le dire mieux, il faut, pour en être sûr, examiner par soi-même comment les autres l'ont dit ; si l'on n'a pas sous les yeux les travaux déjà publiés, on risque d'oublier quelques parties essentielles de la science et de ne faire qu'un travail incomplet. Mais ce catalogue seul serait une œuvre immense, qui ne sera peut-être jamais réalisée : les bibliographes n'ont encore pu dresser que des catalogues partiels, dont aucun même n'est réellement complet pour la branche spéciale à laquelle il se rapporte. Depuis l'invention de l'imprimerie, les livres se sont tellement multipliés, qu'ils forment presque autant de classes, de genres, de familles et d'espèces que les productions naturelles les plus communes, et la *bibliographie* est devenue une science presque aussi vaste que la botanique ou la minéralogie.

Quant à la *bibliographie* littéraire ou scientifique, elle n'exige pas seulement la connaissance des livres, mais l'appréciation du talent ou du génie des auteurs. L'homme qui serait en état de faire cette *bibliographie* d'une manière complète devrait posséder à fond toutes les connaissances humaines. Les professeurs d'histoire littéraire ou scientifique, dans nos facultés, traitent chaque année quelques parties spéciales de cette *bibliographie* ; les rédacteurs de journaux et de revues, qui rendent compte des ouvrages nouveaux, peuvent aussi être considérés comme bibliographes ; mais nous parlerons plus à propos de cette manière de décrire les livres, dans nos articles LITTÉRATURE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Le premier traité de *bibliographie* qui ait été publié est l'ouvrage du P. Labbé, jésuite, intitulé : *Bibliotheca bibliothecarum* (Paris, 1664, in-4°) ; il en parut une seconde édition, revue et augmentée par Antoine Teissier (Genève, 1686). Depuis, beaucoup d'autres ouvrages importants ont été publiés sur cette matière ; mais c'est de nos jours, ou pour parler plus exactement, dans notre siècle, que la *bibliographie* a été cultivée avec le plus d'ardeur, de suite et de soins. Nous ne parlerons pas du bibliophile et bibliographe Charles Nodier, le plus charmant, il est vrai, mais le plus paradoxal, ou, comme on dit aujourd'hui,

le plus fantaisiste des bibliophiles et des bibliographes ;

Enfant aux cheveux gris, penseur aérien.

Qui cisele un atome échafaudé sur rien.

Comme dans tous les écrits sortis de sa plume, il a souvent voulu donner un corps à des chimères en *bibliographie*. Et pourtant, on ne saurait dire qu'il mentît sciemment alors, parce que nul plus que lui n'était dupe de ce que des moralistes sévères pourraient appeler crûment ses mensonges, auxquels il croyait lui-même fermement comme à paroles d'Évangile, non peut-être au moment même où il les débitait, mais l'instant d'après, ou tout au plus le lendemain. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que Charles Nodier a avancé beaucoup de choses imaginaires en *bibliographie*. Mais que de sérieux et de passionnés bibliographes dans ce siècle ! Les Barbier, d'abord, pour les anonymes et les pseudonymes ; les Beuchot pour la *bibliographie* générale, et, si l'on peut ainsi dire, philosophique ; les Quérard pour le XVIII^e siècle et le XIX^e, etc., et non-seulement la *bibliographie* a été enrichie de tels maîtres, mais elle a ses archives officielles ; nous voulons parler du journal fondé en vertu du décret impérial qui autorisa la direction générale de l'imprimerie et de la librairie à publier un journal de toutes les éditions d'ouvrages imprimés ou gravés. En voici le texte, tel qu'il fut inséré au *Bulletin des lois*, contre-signé DARU.

« Au palais d'Amsterdam, le 14 octobre 1811.

« Art. 1^{er}. La direction de l'imprimerie et de la librairie est autorisée à publier, à dater du 1^{er} novembre prochain, un journal dans lequel seront annoncées toutes les éditions d'ouvrages imprimés ou gravés qui seront faites à l'avenir, avec le nom des éditeurs et des auteurs, si ces derniers sont connus, le nombre d'exemplaires de chaque édition et le prix de l'ouvrage.

« Elle y fera aussi insérer, avant la publication des ouvrages, les déclarations qui auront été faites par les libraires, pour la réimpression des livres du domaine public. »

Dès ce moment, la *bibliographie* française eut, comme nous venons de le dire, ses archives officielles. La *Bibliographie de la France* ou *Journal de la Librairie et de l'Imprimerie*, dont la rédaction fut confiée à M. Beuchot, a été, en France, à partir de cette année 1811, pour les publications de tout genre qui se sont faites et qui se font dans toute l'étendue de l'empire, une sorte d'état civil légal, constatant la naissance et l'existence des livres, avec la même précision que l'état civil des personnes constate la naissance et l'existence des citoyens.

Parmi les ouvrages les plus importants qui traitent de la *bibliographie*, on cite le *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares, singuliers, curieux, estimés et recherchés, soit imprimés, soit manuscrits, avec leur valeur*, par l'abbé Ducloux, avec supplément par Brunet (1790 à 1802, 4 vol. in-8°) ; *Nouveau dictionnaire portatif de bibliographie, précédé d'un précis sur les bibliothèques et la bibliographie*, par Fr.-Ig. Fournier (1809, in-8°) ; *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés en tous genres*, par Osmond (1768, 2 vol. in-8°) ; *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Le Long, augmentée et publiée par Favre de Pontette (Paris, 1768, 5 vol. in-fol.) ; *La France littéraire*, par Quérard (1837-1840) ; *Essai bibliographique sur les éditions des Écrivains, les plus précieuses et les plus recherchées, précédé d'une notice sur les imprimeurs célèbres*, par M. Bérard ; *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, composés, traduits ou publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs et des éditeurs*, par Barbier. A ces ouvrages il faut encore ajouter ceux dont nous allons rendre un compte spécial.

Bibliographie universelle, par MM. Ferdinand Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; P. Pinçon, ancien magistrat (1857, 3 vol. in-18, Librairie encyclopédique de Roret). C'est un simple manuel, bien incomplet sans doute, mais qui peut rendre quelques services aux hommes de lettres, en leur indiquant les sources d'un assez grand nombre d'ouvrages sur un sujet donné. Un seul exemple donnera une idée suffisante de l'utilité de ce recueil. Supposons qu'un écrivain prépare un ouvrage sur l'ancienne province de Bourgogne, il trouvera les indications suivantes : *Histoire des antiquitez et prerogatives de la ville et comté d'Auxonne, contenant plusieurs belles remarques du duché et comté de Bourgogne*, par Cl. Jurain (1611-1612) ; *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, par Urb. Plancher et D. Merle (Dijon, 1739, 4 vol. in-fol.) ; *Abrégé chronologique de l'histoire de la Bourgogne*, par Mille (Dijon, 1771-1773, 3 vol. in-8°) ; *Description de la Bourgogne*, par Béguellet (Dijon, 1775-1785, 7 vol. in-8°) ; *Essai sur l'histoire des premiers rois de Bourgogne et sur l'origine des Bourguignons*, par Le Goux de Gerland (Dijon, 1770, in-4°) ; *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, par M. de Barante (1824-1826, 14 vol. in-8°) ; *Bibliothèque des auteurs de la province de Bourgogne*, par l'abbé Philib. Papillon (Dijon, 1742, 2 vol. in-fol.).

Bibliographie biographique, ou *Dictionnaire de 26,000 ouvrages relatifs à l'histoire de la vie des hommes célèbres*, par Ed.-M. Oettinger (Leipzig, 1850). La partie critique fait absolument défaut à cette compilation. Cet ouvrage est rédigé en français.

Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, ou *Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur, publiés ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours, avec extraits, notes historiques, critiques et morales, indication des prix que les différents journaux ont atteints dans les ventes publiques, etc.*, par Eugène Hatin (Paris, Firmin Didot, 1866). — Voilà un de ces livres dont on pourrait dire avec vérité, si ce n'était une formule verbeuse, que le besoin s'en faisait depuis bien longtemps sentir. Il y a tantôt deux cents ans que Bayle réclamait une histoire des gazettes, ces « mères nourrices de l'histoire », demandant qu'on « marquât où, quand et par qui chacune a été commencée, quand elle a fini, ou si elle dure encore, sans oublier les différences des unes aux autres. » A un siècle et demi de là, un autre critique, moins profond peut-être, mais de beaucoup plus d'esprit, rappelait ce vœu du grand philosophe et l'appuyait de toute son autorité : M. Sainte-Beuve aurait voulu voir quelque académie ou quelque librairie provoquer à cette histoire des journaux deux ou trois travailleurs capables ; « mais, ajoutait l'éminent causeur, l'entreprise que je propose en ce moment et que je suppose, cette espèce de rêve du pot au lait que j'achève en face de mon écritoire, cette histoire des journaux donc, dans son incomplet même et dans son inexact inévitable, se fera-t-elle ? J'en doute un peu. »

Comment espérer, en effet, qu'un appel de cette nature, resté sans écho au temps des Bayle, des Leclerc, des Basnage, à cette époque de profonde et patiente érudition, et alors qu'on était encore si voisin du berceau du journalisme, comment espérer que cet appel serait entendu par le temps qui court ? Nos académies et nos librairies ont bien d'autres soucis que de provoquer, d'encourager les œuvres sérieuses. Et, quant aux écrivains, quelle perspective pouvait leur offrir une entreprise comme celle à laquelle les conviaient Bayle et M. Sainte-Beuve, entreprise rendue de plus en plus difficile par les avalanches de journaux qui se sont abattues sur le monde depuis deux siècles ? Peu ou point d'honneur, moins de profit encore ; mais, en revanche, beaucoup de fatigue, des ennuis, des déboires à rebuter les plus intrépides. Il s'est trouvé, cependant, un pionnier assez courageux pour aborder cette tâche difficile et la mener à bonne fin. Dans un précédent ouvrage, *l'Histoire politique et littéraire de la presse en France*, dont les 8 volumes ont paru de 1859 à 1861, et sur laquelle nous reviendrons en son lieu, M. Hatin avait dressé, en quelque sorte, les annales de la presse périodique ; il en avait dit la naissance et les progrès, il en avait raconté les nombreuses vicissitudes. Chemin faisant, il avait esquissé la physiologie des journaux les plus importants ; mais ce n'avait pu être que de l'infinitement petit nombre, et il avait dû forcément négliger une multitude de feuilles qui appelaient cependant, à des titres divers, l'attention de l'historien et du moraliste. Tous les efforts de l'auteur ont tendu depuis lors à combler cette lacune, et tel est le but de la nouvelle *Bibliographie*. Elle fait passer sous les yeux du lecteur tous les journaux politiques et tous les autres recueils périodiques de quelque valeur, dans tous les genres, qui se sont produits depuis la *Gazette de France*, qui ouvre la marche en 1631, jusqu'à la fin de 1865.

Tout cela est bien mélangé, sans doute ; mais cet ensemble ne laisse pourtant pas de présenter un intérêt assez vif de curiosité. Quel curieux défilé que celui de cette innombrable armée de la presse, si brillante et si terne, si valeureuse et si lâche, si nulle et si puissante ! Quels titres bizarres et que d'étranges combinaisons ! Quels mâles principes et quels plats boniments ! Et, si l'on va au fond des choses, quel éloquent enseignement ! Étudier dans leur généralité ces organes innombrables de la presse, c'est étudier par là même l'esprit, le caractère, les tendances littéraires et politiques, et, en somme, l'état progressif d'une nation ; car, s'il est vrai de dire que la littérature reflète les mœurs d'une époque, cette vérité est surtout applicable au journalisme, vaste diorama où se peint, sur une suite de toiles mobiles et changeantes, tout ce qui pique la curiosité, tout ce qui enflamme les esprits, tout ce qui tient aux conceptions du génie, aux errements du vulgaire, aux rêves de l'homme d'État et aux sublimes efforts des peuples.

Tel est l'enseignement qui découle de la *Bibliographie* des journaux. Ce n'est point, en effet, une simple nomenclature, ni même une pure description bibliographique, qui n'aurait eu d'intérêt que pour peu de personnes ; c'est, comme le dit le titre, un catalogue raisonné, un répertoire analytique, qui s'adresse surtout à l'historien, au travailleur, au chercheur, auxquels il permet non-seulement de connaître quels journaux existaient à une époque donnée, et de trouver instantanément, avec tous les renseignements désirables, le journal qu'ils pourraient avoir intérêt à consulter,